

terpellez par une des parties , de consulter & de dire publiquement ce que porte le texte des Loix Saliques. Il y avoit donc un Code de ces Loix plus ancien avant les Compilations des dernieres. Mais quels sont les veritables Auteurs des unes & des autres ? c'est ce qu'il faut presque deviner.

Si on en croit l'Ecrivain des Gestes des Rois de France , Historien qui vivoit vers l'an 720. Pharamond a été le premier Législateur , & le *Numa* des Francs. Ce Prince , selon cet Auteur , ne se vit pas plutôt sur le Trône , qu'il travailla , par de sages Loix à adoucir l'humeur féroce de ses Sujets. La commission en fut confiée à quatre Seigneurs de la Nation appelez Wisogaste , Salegaste , Bisogaste & Widovalle ; & ils travaillerent à cette Compilation dans les villages de Saleheim , Bodeheim & Widocheim. L'Edition de Freherus marque simplement que ces villages étoient dans la Germanie, *in villabus Germania* ; & le Manuscrit de Cambrai détermine l'endroit de la Germanie , en disant que ces villages étoient au delà du Rhin , *In villabus qua ultra Rhenum sunt.*

Comme il y avoit des François des deux côtes de ce fleuve , ces deux opinions ont leurs partisans. Les uns prétendent que les premiers François qui firent la conquête des Gaules , passerent le Rhin pour entrer dans ces grandes Provinces. D'autres soutiennent que ces Francs étoient une partie des Saliens , qui depuis l'Empire de Julien l'Apostat , s'établi dans la Toxandrie & sur les confins du Brabant & du Pais de Tongres , qu'Ammien Marcellin appelle *secunda Germania* , & qui renfermoit , dit-il , les Villes puissantes de Cologne &